

REGLEMENT GREEN DE L'ESPOIR 2024

Epreuve n° CSN/2402/1868 approuvée par la ffgolf au regard du statut amateur.

- Le droit d'inscription est fixé à 20€ (12€ pour les juniors) par joueur ou joueuse, en accord avec la Fédération Française de Golf.
- La compétition se déroule selon la formule Scramble à 2 ou en Stableford.
- La finale 2024 aura lieu les 12 et 13 octobre 2024 au golf de l'Amirauté de Dauville.

QUALIFICATION POUR LA FINALE

- La 1ère équipe du classement NET Scramble Stableford
- Les deux premiers du classement NET Stableford

REMARQUES IMPORTANTES

- L'index maximum des joueurs ou joueuses sera de 36,0.
- Tout joueur ou joueuse dont l'index est supérieur à 36,0 sera ramené automatiquement à 36,0.
- Les équipes qualifiées indisponibles pour la finale ne peuvent **en aucun cas** être remplacées.
- Les frais d'organisation de la finale sont pris en charge par nos partenaires.
- Le droit d'inscription ne peut donner droit à l'émission d'un reçu fiscal.

MERCI de communiquer les noms et coordonnées de la ou des équipes finalistes dans les jours suivant la compétition à :

Gautier LE MOUËL

a: 01 40 78 91 57 - Email: <u>glemouel@vaincrelamuco.org</u>
Les invitations à la finale nationale seront envoyées par mail dans le courant de l'été 2024